

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 26 septembre 2024

**Rapporteur :
Madame Marie-Pierre JEAN-
JACQUES**

N° 6

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 01/10/2024
- la transmission au contrôle de légalité le : 01/10/2024 (accusé de réception du 01/10/2024)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Association KERNAVELO - Demande de subvention

L'association KERNAVELO assure la promotion et le développement de l'usage du vélo et met en place tous les ans des animations sur le territoire communautaire.

KERNAVELO s'engage également dans l'enseignement du "Savoir Rouler A Vélo" (SRAV) dispensé dans les écoles primaires du territoire de QBO. Par ailleurs, l'association renforce son action de promotion de la mobilité inclusive pour tous-tes, aux côtés de l'association Silène (création d'un centre d'essai et de démonstration de vélos spéciaux adaptés à différents types de handicaps et de pathologies).

L'association sollicite une subvention pour mettre en place son programme d'actions 2024.

L'association KERNAVELO, membre de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) déclarée en préfecture le 3 mars 2014 a pour objet :

- La promotion de l'utilisation de la bicyclette comme moyen de déplacement à part entière, complémentaire aux transports collectifs et à la marche à pied ;
- L'étude, avec les usagers, les organismes locaux ou nationaux et les pouvoirs publics, des aménagements, infrastructures et services destinés aux cyclistes ou favorisant l'intermodalité ;
- La participation au développement et à la promotion d'itinéraires cyclables urbains et intercommunaux ;
- La vigilance quant au respect de la réglementation dans les domaines de la voirie, des documents d'urbanisme et des déplacements ;

- La contribution à l'élaboration des politiques publiques d'aménagement du territoire en faveur de l'intermodalité ;
- La sensibilisation et l'éducation des publics à une pratique sûre et responsable du vélo.

Plusieurs actions de sensibilisation sont prévues en 2024 par cette association :

- Sorties inclusives en tandem "Activité physique adaptée" ;
- Challenge « Tout à vélo », « Mai à vélo », « Tout Quimper sur Roue » ;
- Animations lors de l'opération « Défi climat, ça fait du bien d'agir ! » ;
- Vélo-école adultes ;
- Atelier vélo participatif / Maison du Vélo – Ti ar Velo ;
- Accompagnement sorties scolaires ;
- Opération de sensibilisation « Cyclistes, brillez ! » ;
- Promotion-développement des véloroutes et voies vertes en Cornouaille ;
- Balades découvertes du vélo en milieux urbain et rural ;
- Baromètre des villes cyclables ;
- Ateliers vélo en mixité choisie ;
- Nuit du handicap ;
- Semaine Européenne Réduction des Déchets (SERD) ;
- Participation au congrès de la FUB.

KERNAVELO s'engage dans l'enseignement du "Savoir Rouler A Vélo" (SRAV) dispensé dans les écoles primaires du territoire de QBO. Par ailleurs, l'association renforce son action de promotion de la mobilité inclusive pour tous-tes, aux côtés de l'association Silène (création d'un centre d'essai et de démonstration de vélos spéciaux adaptés à différents types de handicaps et de pathologies).

L'association, agréée à cet effet, accueillera un(e) jeune en service civique en 2024, tout au long de l'année.

La subvention demandée par KERNAVELO vise donc à développer ces missions d'enseignement aux plus jeunes et de soutien aux personnes en situation de handicap, dans un

objectif commun d'accompagnement à une mobilité autonome, d'amélioration de la santé publique, et de lutte contre le réchauffement climatique (transition écologique).

Pour mener à bien, ces différentes actions, l'association sollicite une subvention.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la présidente à verser une subvention de 2 011 euros à l'association KERNAVELO au titre de l'année 2024 (imputation budgétaire : 65748-87-510).